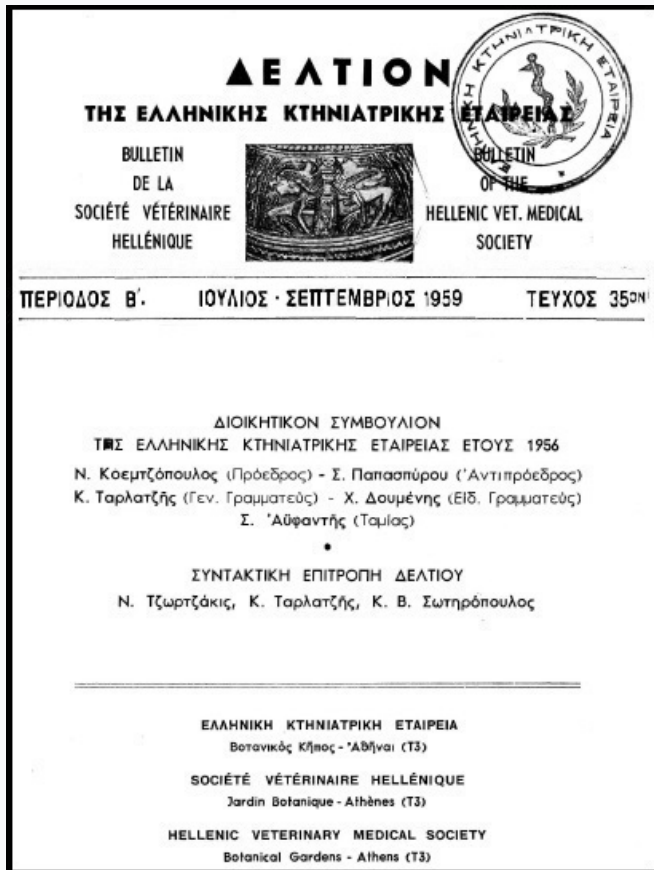


Journal of the Hellenic Veterinary Medical Society

Vol 10, No 3 (1959)



LE ROLE DU VÉTÉRINAIRE DANS L'ECONOMIE MONDIALE

THOMAS DALLING

doi: [10.12681/jhvms.17785](https://doi.org/10.12681/jhvms.17785)

Copyright © 2018, THOMAS DALLING



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/).

To cite this article:

DALLING, T. (1959). LE ROLE DU VÉTÉRINAIRE DANS L'ECONOMIE MONDIALE. *Journal of the Hellenic Veterinary Medical Society*, 10(3), 105–110. <https://doi.org/10.12681/jhvms.17785>

ΔΕΛΤΙΟΝ

ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΚΤΗΝΙΑΤΡΙΚΗΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VÉTÉRINAIRE HELLENIQUE

ΠΕΡΙΟΔΟΣ Β΄.

ΙΟΥΛΙΟΣ - ΣΕΠΤΕΜΒΡΙΟΣ 1959

ΤΕΥΧΟΣ 35^{ΟΝ}

Κατόπιν παρακλήσεως τῆς Ὁργανώσεως Τροφῶν καὶ Γεωργίας (FAO) τῶν Ἠνωμένων Ἐθνῶν, ὁ διεθνοῦς φήμις Κτηνίατρος Sir Thomas Dalling ἐδέχθη ὅπως συγγράψῃ σειρὰν ἐκ δώδεκα ἀρθρῶν εἰς τὰ ὅποια ὁ διαπρεπὴς συνάδελφος ἐπιλαμβάνεται τῆς μελέτης θεμάτων ἐξαιρετοῦ ἐνδιαφέροντος διὰ τὴν Κτηνιατρικὴν Ἐπιστήμην.

Ἡ ἀποκλειστικότης τῆς δημοσιεύσεως τῶν ἀρθρῶν τοῦ Sir Thomas Dalling ἀνετέθη διὰ τὴν χώραν μας εἰς τὸ Δελτίον τῆς Ἑλληνικῆς Κτηνιατρικῆς Ἐταιρείας.

LE ROLE DU VÉTÉRINAIRE DANS L'ECONOMIE MONDIALE

Par

Sir THOMAS DALLING

Les vétérinaires ont reçu la formation théorique et pratique nécessaire pour les rendre aptes à entreprendre les nombreuses tâches qui leur incombent. Ces tâches varient, mais elles concernent essentiellement la santé des animaux.

L'agriculture tient une place importante dans la plupart des pays et l'entretien d'un cheptel composé de différentes espèces animales est un élément indispensable de toute politique agricole. La richesse d'un pays se juge souvent d'après l'effectif et la qualité de ses troupeaux. Dans certains pays, l'élevage est très moderne ; dans d'autres, où il n'est pas encore aussi développé, on se préoccupe davantage de le moderniser, soit pour que la production nationale puisse fournir des protéines animales qui font souvent défaut, soit encore en vue de l'exportation.

Plusieurs tâches essentielles incombent partout aux vétérinaires. Pour que l'élevage donne les meilleurs résultats, trois points doivent être pris en considération : a) les types d'animaux répondant à l'objet auquel on les destine ; b) l'alimentation qu'il convient de leur donner et c) leur santé, facteur essentiel de leur productivité.

Il semble souvent que l'on ait estimé—plus particulièrement peut-être dans les pays très évolués—que le rôle du vétérinaire était de soigner les animaux malades ou blessés et c'est presque exclusivement cela qu'on leur demandait, mais s'il en était en grande partie ainsi autrefois, la conception actuelle du rôle du vétérinaire est tout autre ; en effet, il s'agit maintenant moins de guérir que de prévenir. Certes, les animaux de prix continueront à faire l'objet d'une étroite surveillance vétérinaire—ce qui est fort bien—mais la tendance actuelle est plutôt de traiter l'ensemble d'un troupeau et non des sujets individuels. Cette constatation vaut pour toutes les parties du monde ; cependant, même dans les pays peu développés, il faut parfois veiller tout spécialement sur certains animaux, par exemple les reproducteurs de qualité importés. Cette tendance peut être considérée comme un fait relativement nouveau, mais on peut citer de nombreux exemples de traitements de masse en cas d'épizootie.

Les vétérinaires sont avant tout les protecteurs et les défenseurs de la santé des animaux. Leur premier devoir est donc de prévenir la maladie. c'est-à-dire toute atteinte à la santé, et de prendre au besoin les mesures voulues pour guérir les bêtes malades et pour maintenir et améliorer la santé des animaux de manière que ceux-ci répondent à ce que l'on attend d'eux. Étant donné que les animaux sont élevés pour des objets particuliers dans la réalisation desquels la santé joue un rôle important, les vétérinaires doivent également s'occuper dans une certaine mesure de la sélection, de l'alimentation et des méthodes d'élevage en général. Certes, nous n'entendons pas suggérer que les vétérinaires doivent assumer la responsabilité de tous ces domaines généraux de l'élevage, mais nous voulons plutôt dire qu'en raison de leur formation et de leur expérience, ils sont particulièrement qualifiés pour s'occuper de ces domaines qui sont en rapport avec la santé animale. Ainsi, l'insémination artificielle, dont on encourage un peu partout la pratique, comporte un risque de contagion vénérienne qui est du ressort du vétérinaire ; en matière d'alimentation, c'est encore lui qui devra s'intéresser aux répercussions que peut exercer sur la santé animale l'emploi de plantes fourragères d'origine étrangère.

Dans toutes les parties du monde, les vétérinaires doivent sans cesse se préoccuper des maladies très contagieuses, ainsi que des mesures de prophylaxie et de traitement des épizooties ou des enzooties ; si en effet on ne lutte pas contre ces maladies, elles peuvent causer des dommages considérables et aux éleveurs individuels et à toute

l'économie nationale. Les pays exportateurs de bétail et de produits d'origine animale peuvent en souffrir plus longtemps que les autres, car il arrive souvent que les acheteurs interdisent les importations provenant de lieux où sévissent certaines maladies ou qu'ils ne les admettent qu'à certaines conditions dont le fournisseur devra faire les frais. Les méthodes modernes de diagnostic et de prophylaxie réduisent peu à peu l'incidence de beaucoup de maladies contagieuses, dont quelques-unes sont sur le point d'être définitivement supprimées dans certaines parties du monde.

Si les vétérinaires doivent veiller sur la santé du bétail pour des raisons strictement économiques, il leur échoit aussi une responsabilité en matière de santé humaine, du fait que certaines maladies animales sont transmissibles à l'homme. Ces zoonoses, comme on les appelle, sont très nombreuses et la médecine les traite souvent avec succès. Il n'en reste pas moins qu'elles sont véhiculées par les animaux et que le danger d'infection subsistera pour l'homme aussi longtemps qu'elles n'auront pas été extirpées chez l'animal. La perte d'heures de travail due à ces maladies peut parfois être très lourde pour l'économie nationale. Il est donc très important que les vétérinaires s'occupent de protéger les populations contre les zoonoses, et ils apparaissent donc comme les protecteurs de la santé humaine à certains égards.

Examinons maintenant le rôle du vétérinaire en matière d'hygiène des viandes. Dans la plupart des pays où il existe de grands abattoirs, ce sont des vétérinaires qui y assurent l'inspection des viandes. Ils doivent examiner les animaux avant l'abattage, contrôler la viande et le abat, rejeter les parties jugées en quoi que ce soit impropres à la consommation et faire observer l'hygiène au cours de toutes les opérations.

Dans certains pays, ce rôle des vétérinaires est encore plus étendu, puisque leur inspection porte également sur les produits de la pêche, et parfois sur toutes les denrées alimentaires. En pareil cas, le contrôle qu'ils exercent s'étend jusqu'aux magasins et marchés de détail.

Dans les pays exportateurs de viande et de produits d'origine animale—cuirs et peaux, laine, poils et crins, os, etc.—les vétérinaires sont chargés de certifier que les articles exportés sont exempts de certaines infections, comme l'exigent les pays importateurs.

Nous avons parlé du bétail et de ses produits, mais il ne faut pas oublier les petits animaux et la volaille. Dans certains pays, les ani-

maux familiaux apportent à leurs propriétaires une compagnie fort précieuse, pour ne rien dire du travail que fournissent de bêtes comme les chiens. Le soin de veiller sur leur santé occupe de nombreux vétérinaires un peu partout ; de plus, chiens et chats sont sujets à certaines maladies transmissibles à l'homme et que les vétérinaires doivent toujours être prêts à dépister.

Nous venons de voir certaines des principales tâches des vétérinaires, qui présentent toutes un intérêt économique à un degré ou à un autre. D'autres fonctions sont le fait plutôt des services vétérinaires que des praticiens individuels, mais ce que nous avons dit suffit à montrer la place importante du vétérinaire dans le monde d'aujourd'hui.

Si efficaces que soient les vétérinaires dans leur travail, ils ne doivent cesser d'apprendre, car la science découvre sans cesse de nouvelles solutions aux problèmes de santé animale et humaine. On a très justement dit que, sans travaux de recherche, une profession est « morte ». Pendant de nombreuses années, la recherche vétérinaire a gravement souffert du manque de ressources et elle n'a été menée que par un petit nombre de chercheurs passionnés, souvent aidés financièrement par l'entreprise privée. Malgré de nombreuses difficultés, ces chercheurs ont beaucoup contribué à la connaissance des causes de la prophylaxie et du traitement des maladies animales. Depuis quelques années, toutefois, les autorités accordent un appui financier beaucoup plus important et de nouveaux moyens sont fournis à la recherche vétérinaire par l'entreprise privée. Ceci permet à de jeunes étudiants de se consacrer à la recherche vétérinaire, et, le nombre des chercheurs ayant augmenté, la recherche couvre maintenant un domaine beaucoup plus complet. On entreprend de plus en plus de travaux et les problèmes sont résolus peu à peu. La science vétérinaire profite aussi des recherches effectuées dans d'autres domaines, parfois très éloignés de la santé animale, car les vétérinaires appliquent largement toute découverte intéressante. Le travail d'équipe entre vétérinaires et spécialistes d'autres disciplines scientifiques est maintenu à l'ordre du jour et permet de résoudre bien des problèmes. C'est là encore une activité des vétérinaires qui offre de l'importance pour l'économie mondiale.

Les vétérinaires acquièrent la formation et l'expérience indispensables dans des écoles ou des collèges vétérinaires généralement rattachés à une université. Toute personne entrant dans une école vétérinaire après avoir atteint le niveau d'instruction générale

exigé pour l'admission dans un établissement d'enseignement supérieur doit faire des études scientifiques de base afin de pouvoir comprendre les matières spéciales particulières à la science et à la médecine vétérinaires. Pour ces études de base, l'élève vétérinaire suit souvent des cours en même temps que des étudiants se préparant à des examens dans d'autres branches de la science. Les matières du domaine purement vétérinaire sont enseignées par des vétérinaires ayant la pratique de l'enseignement ; dans ces conditions, l'enseignement vétérinaire exige maintenant de plus en plus de jeunes professeurs possédant les qualités pédagogiques nécessaires. Ces maîtres ont l'importante tâche de préparer les vétérinaires de demain.

Très souvent, les professeurs donnent des cours de perfectionnement permettant à des vétérinaires diplômés de se mettre au courant des nouvelles méthodes plus rapides et plus efficaces de traitement des maladies.

Des vétérinaires travaillent également dans les laboratoires dont l'activité consiste en grande partie à diagnostiquer les maladies et à résoudre les problèmes auxquels se heurtent les praticiens de l'art vétérinaire. Le nombre des vétérinaires dépend moins de l'effectif du cheptel que du degré de développement du pays et de la richesse du secteur de l'élevage. Néanmoins, il est très intéressant de constater que, presque partout, on comprend mieux la valeur et l'importance des services vétérinaires, comme l'attestent l'augmentation du personnel vétérinaire dans de nombreux pays et la création de services vétérinaires parfois même modestes, qui ne sont qu'un début dans les pays accédant actuellement à l'indépendance.

On comprendra aussi que toutes les activités qui ont été décrites ne puissent pas toujours être exercées par des vétérinaires, surtout dans les pays où l'élevage est très dispersé et qui n'ont pas les moyens d'entretenir un personnel nombreux. A cet égard, des non-spécialistes formés à des tâches déterminées et travaillant sous la surveillance de vétérinaires peuvent être très utiles et jouer un rôle considérable dans certains pays.

Il convient d'attirer l'attention sur la contribution apportée par les organisations internationales dans le domaine vétérinaire. Le rôle de l'agriculture n'a pas été oublié dans les programmes de développement de certains pays et l'élevage retient l'attention de ces organisations. Conscientes du fait que la santé animale est un élément important dont il faut tenir compte dans l'aide apportée à l'économie des pays peu développés et soucieuses de la nécessité de pro-

duire de plus en plus de denrées contenant des protéines d'origine animale, ces organisations collaborent avec les gouvernements des pays intéressés en chargeant des vétérinaires de se rendre dans ces pays, souvent pour y résider pendant certaines périodes afin de conseiller les autorités et de participer à la lutte pour la santé et contre les maladies des animaux. Un travail utile considérable a déjà été accompli et ces activités continueront tant que les fonds disponibles le permettront.

Dans cet article de caractère général, nous sommes efforcé de décrire le travail des vétérinaires dans les différents domaines et de montrer l'importance de leur contribution pour l'économie mondiale. Nous espérons, dans d'autres articles, exposer avec plus de détails certaines de ces activités notamment la lutte contre les maladies et l'action des services vétérinaires et des organisations internationales.

Η ΤΟΥΛΑΡΑΙΜΙΑ ΩΣ ΖΩΟΝΟΣΟΣ

Ἑπὶ

ΣΠ. Α. ΓΕΩΡΓΑΚΗ

Κτηνιάτρου

Μεταξὺ τῶν ὑπερογδοίχοντα περίπου ἕως σήμερον παραδεκτῶν ζωνόσων, συγκαταλέγεται καὶ ἡ Τουλαραίμια (Tularaimie-Hasenpest).

Αὕτη εἶναι λοιμώδης μεταδοτικὴ νόσος προσβάλλουσα κυρίως τρωκτικὰ (λαγούς, σκιοῦρους, κονίκλους, ποντικούς κλπ.), ἐπίσης ὅμως πρόβατα, ζαρκάδια, σκύλους, κατοικίδια πτηνὰ ἢ μὴ (φασιανοί, ὀρνέκια) ὡς καὶ τὸν ἄνθρωπον.

Ὡς νόσος διεπιστώθη διὰ πρώτην φοράν τὸ 1911 εἰς τὴν Καλιφορνίαν (ἐπαρχία Tulare) τῶν Η.Π.Α. ὑπὸ τῶν Mc Coy καὶ Chapin ἐπὶ σκιοῦρων τῆς περιοχῆς αὐτῆς.

Μετὰ ἐν ἔτος περίπου (1912) ὑπὸ τῶν αὐτῶν ἐρευνητῶν ἀνεκαλύφθη καὶ τὸ παθογόνον αἷτιον, ὀνομασθὲν Bacterium Tularense. Ἐν συνεχείᾳ ἀνευρέθη καὶ εἰς ἄλλας περιοχὰς τῶν Η.Π.Α., τὸ δὲ 1925 καὶ εἰς τὴν Ἰαπωνίαν.

Τὸ 1928 ὑπὸ τοῦ E. Francis διεπιστώθη ὅτι τὸ Bact. Tularense εἶναι εἷς μικρὸς ἀερόβιος ἀκίνητος κοκκοβάκιλος, ἀσπορογόνος, μὲ ὀρθολογικὰς σχέσεις πρὸς τὰς Βρουκέλλας.